

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

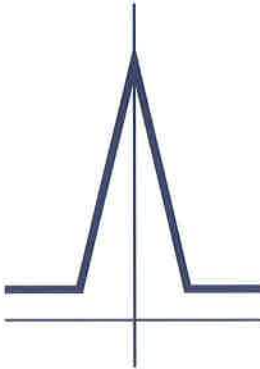
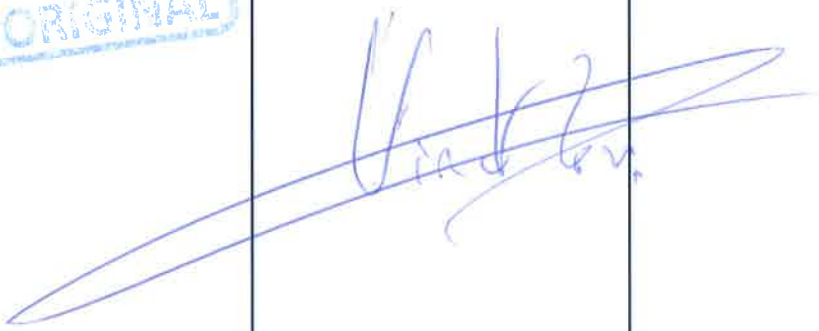
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00782

Numéro SIREN : 813 874 765

Nom ou dénomination : VL2C

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2019 sous le numéro de dépôt B2019/006104

SAS VL2C
Route de Chartres
Centre Commercial Plein Sud
28500 VERNOUILLET

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DELTA CONSEIL PME

Société d'Expertise Comptable et de Conseil - Tableau de l'Ordre d'Orléans
CS 63019 - 104, avenue du Général Leclerc - 28109 DREUX Cedex
Tél. : 02 37 38 58 58 - Fax : 02 37 38 58 59
E-mail : cabinet@deltaconseilpme.com - www.deltaconseilpme.com

Sommaire

<i>Rapport de l'Expert Comptable</i>	1
<i>Comptes annuels</i>	
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Règles et méthodes comptables	7
Notes sur le bilan	9
Autres informations	14

u

Rapport de l'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société

SAS VL2C

pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018 et conformément à nos accords aux termes de ma lettre de mission en date du 11 mars 2016, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 12 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	560 795
Chiffre d'affaires	672 609
Résultat net comptable (Perte)	-25 952

Fait à DREUX

Le 04 juillet 2019

Vincent FRETTEUR
Expert Comptable

LL

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	30 450	450	30 000	30 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	122 012	54 231	67 781	87 487
Autres immobilisations corporelles	447 118	133 082	314 037	361 640
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 073		15 073	14 750
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	614 653	187 763	426 891	493 877
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 800		1 800	3 830
Avances et acomptes versés sur commandes				1 800
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				2 640
Autres créances	68 668		68 668	66 897
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	27 131		27 131	36 441
Charges constatées d'avance (3)	36 305		36 305	57 575
TOTAL ACTIF CIRCULANT	133 904		133 904	169 182
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	748 557	187 763	560 795	663 060
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	165 937	93 372
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-25 952	72 565
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	172 985	198 937
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	163 473	202 699
Emprunts et dettes diverses (3)	64 847	74 978
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 612	132 768
Dettes fiscales et sociales	47 083	53 006
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 795	671
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	387 810	464 123
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	560 795	663 060
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 362	163 184
(1) Dont à moins d'un an (a)	264 448	300 938
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises	12 234		12 234	27 006
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	660 375		660 375	814 893
Chiffre d'affaires net	672 609		672 609	841 899
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			500	
Autres produits			25	241
Total produits d'exploitation (I)			673 134	842 641
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 901	21 748
Variations de stock			2 030	280
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			448 170	464 477
Impôts, taxes et versements assimilés			6 359	8 754
Salaires et traitements			118 415	128 190
Charges sociales			32 820	38 280
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			67 309	61 507
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			34 872	21 573
Total charges d'exploitation (II)			720 876	744 809
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-47 742	97 832
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 587	4 171
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 587	4 171
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-3 587	-4 171
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-51 330	93 661

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 166	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	12 166	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 166	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 212	21 096
Total des produits (I+III+V+VII)	685 299	842 641
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	711 252	770 076
BENEFICE OU PERTE	-25 952	72 565
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	89 200	89 200
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VL2C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 560 795 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 25 952 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28) applicable au 31/12/2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 7 237 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Notes sur le bilan

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

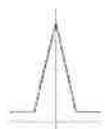
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
immobilisations incorporelles				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations corporelles				
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	122 012			122 012
– Installations générales, agencements				
aménagements divers	427 055			427 055
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 064			20 064
Immobilisations corporelles	569 131			569 131
Immobilisations financières				
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	14 750	323		15 073
Immobilisations financières	14 750	323		15 073
ACTIF IMMOBILISE	614 331	323		614 653



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	450			450
Immobilisations incorporelles	450			450
– Installations générales, agencements et – Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 525	19 706		54 231
– Installations générales, agencements aménagements divers	78 873	42 705		121 578
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 605	4 898		11 504
Immobilisations corporelles	120 003	67 309		187 313
ACTIF IMMOBILISE	120 453	67 309		187 763



Notes sur le bilan

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 120 046 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 073		15 073
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux et litigieux			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	42 210	42 210	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 247	18 247	
Autres impôts et taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	8 210	8 210	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 305	36 305	
Total	120 046	104 973	15 073
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – rrr à obtenir	8 210
Total	8 210

Notes sur le bilan

CAPITAUX PROPRES

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

DETTES

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 387 810 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	163 473	40 111	123 362	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 612	109 612		
Personnel et comptes rattachés	14 812	14 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 097	26 097		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 610	5 610		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes versements assimilés	564	564		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Groupe et associé	64 847	64 847		
Autres dettes	2 795	2 795		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	387 810	264 448	123 362	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	39 191			
Dettes associés	64 847			



u

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	8 751
Intérêts courus sur emprunts	288
Dettes provis. pr congés à payer	6 431
Charges sociales s/congés à payer	2 228
Charges sociales – charges à payer	3 429
Etat – autres charges à payer	564
Total	21 691

COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges exploitation	36 305		
Total	36 305		



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			358 144		358 144
Cumul exercices antérieurs			159 176		159 176
Dotations de l'exercice			79 588		79 588
Amortissements			238 764		238 764
Cumul exercices antérieurs			193 730		193 730
Exercice			73 073		73 073
Redevances payées			266 803		266 803
A un an au plus			73 073		73 073
A plus d'un an et cinq ans au plus			18 268		18 268
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			91 341		91 341
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			3 293		3 293
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			3 293		3 293
Montant pris en charge dans l'exercice			89 200		89 200

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment utilisé à des efforts en matière d'amélioration du fonds de roulement.



« VL2C »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 30.000 Euros
Siège social à VERNOUILLET (28500)
Route de Chartres
Centre Commercial Plein Sud
RCS CHARTRES B 813 874 765

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, soit la somme de 25.952,14 Euros, au compte « Autres Réserves ». Le compte « Autres Réserves » présente ainsi un solde créditeur de 139.984,83 Euros.

Conformément aux obligations légales, il vous est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SAS VL2C

Route de Chartres

Centre Commercial Plein Sud

28500 VERNOUILLET

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels de VL2C

Exercice clos le 31/12/2018

SAS CVC AUDIT & EXPERTISE

5 rue de la Rivière Neuve 28190 LANDELLES

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de

Versailles

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **VL2C** relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **01 janvier 2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application de la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble de comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Landelles,
Le 15 septembre 2019

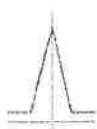
Par la S.A.S CVC Audit & Expertise
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

Valéry CHAMBERAUD



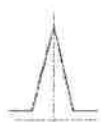
Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	30 450	450	30 000	30 000
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	122 012	54 231	67 781	87 487
Autres immobilisations corporelles	447 118	133 082	314 037	361 640
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 073		15 073	14 750
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	614 653	187 763	426 891	493 877
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 800		1 800	3 830
Avances et acomptes versés sur commandes				1 800
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				2 640
Autres créances	68 668		68 668	66 897
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	27 131		27 131	36 441
Charges constatées d'avance (3)	36 305		36 305	57 575
TOTAL ACTIF CIRCULANT	133 904		133 904	169 182
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	748 557	187 763	560 795	663 060
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	30 000	30 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 000	3 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	165 937	93 372
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-25 952	72 565
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	172 985	198 937
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	163 473	202 699
Emprunts et dettes diverses (3)	64 847	74 978
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 612	132 768
Dettes fiscales et sociales	47 083	53 006
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 795	671
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	387 810	464 123
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	560 795	663 060
(1) Dont à plus d'un an (a)	123 362	163 184
(1) Dont à moins d'un an (a)	264 448	300 938
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	12 234		12 234	27 006
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	660 375		660 375	814 893
Chiffre d'affaires net	672 609		672 609	841 899
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				500
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			500	
Autres produits			25	241
Total produits d'exploitation (I)			673 134	842 641
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			10 901	21 748
Variations de stock			2 030	280
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			448 170	464 477
Impôts, taxes et versements assimilés			6 359	8 754
Salaires et traitements			118 415	128 190
Charges sociales			32 820	38 280
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			67 309	61 507
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			34 872	21 573
Total charges d'exploitation (II)			720 876	744 809
RESULTAT D'EXPLOITATION (I–II)			-47 742	97 832
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			3 587	4 171
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 587	4 171
RESULTAT FINANCIER (V–IV)			-3 587	-4 171
RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV+V–VI)			-51 330	93 661



Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	12 166	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	12 166	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	12 166	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 212	21 096
Total des produits (I+III+V+VII)	685 299	842 641
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	711 252	770 076
BENEFICE OU PERTE	-25 952	72 565
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier	89 200	89 200
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS VL2C

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 560 795 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 25 952 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/07/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

ACTIF IMMOBILISE

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
immobilisations incorporelles				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations incorporelles	30 450			30 450
Immobilisations corporelles				
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	122 012			122 012
– Installations générales, agencements aménagement divers	427 055			427 055
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 064			20 064
Immobilisations corporelles	569 131			569 131
Immobilisations financières				
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	14 750	323		15 073
Immobilisations financières	14 750	323		15 073
ACTIF IMMOBILISE	614 331	323		614 653



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles	450			450
Immobilisations incorporelles	450			450
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	34 525	19 706		54 231
– Installations générales, agencements				
aménagements divers	78 873	42 705		121 578
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 605	4 898		11 504
Immobilisations corporelles	120 003	67 309		187 313
ACTIF IMMOBILISE	120 453	67 309		187 763



Notes sur le bilan

ACTIF CIRCULANT

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 120 046 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	15 073		15 073
Créances de l'actif circulant :			
Clients douteux et litigieux			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	42 210	42 210	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 247	18 247	
Autres impôts et taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	8 210	8 210	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 305	36 305	
Total	120 046	104 973	15 073
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – non obtenir	8 210
Total	8 210



Notes sur le bilan

CAPITAUX PROPRES

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 30 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	10,00

DETTES

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 387 810 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	163 473	40 111	123 362	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 612	109 612		
Personnel et comptes rattachés	14 812	14 812		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 097	26 097		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 610	5 610		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et taxes versements assimilés	564	564		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Groupe et associé	64 847	64 847		
Autres dettes	2 795	2 795		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	387 810	264 448	123 362	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	39 191			
Dettes associés	64 847			

Notes sur le bilan

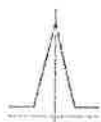
Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	8 751
Intérêts courus sur emprunts	288
Dettes provis. pr congés à payer	6 431
Charges sociales s/congés à payer	2 228
Charges sociales – charges à payer	3 429
Etat – autres charges à payer	564
Total	21 691

COMPTES DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges exploitation	36 305		
Total	36 305		



Autres informations

Engagements financiers

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			358 144		358 144
Cumul exercices antérieurs			159 176		159 176
Dotations de l'exercice			79 588		79 588
Amortissements			238 764		238 764
Cumul exercices antérieurs			193 730		193 730
Exercice			73 073		73 073
Redevances payées			266 803		266 803
A un an au plus			73 073		73 073
A plus d'un an et cinq ans au plus			18 268		18 268
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			91 341		91 341
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			3 293		3 293
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			3 293		3 293
Montant pris en charge dans l'exercice			89 200		89 200

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment utilisé à des efforts en matière d'amélioration du fonds de roulement.



4